

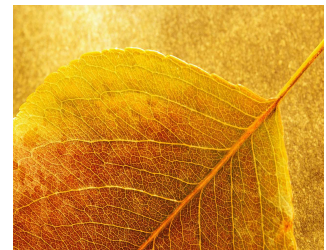
DANS CE NUMÉRO:

LSJPA	2
PLACE À LA COMMUNAUTÉ	2
PERSONNALITÉ AUTOMNE 2010	3
EN DÉVELOPPE- MENT	3
AVIS	4
COORDONNÉES & ÉQUIPE	4

DES NOUVELLES DES NOUVELLES!!!

Du nouveau depuis juin passé : nous avons bénéficié, en compagnie du Centre jeunesse Estrie, de journées d'appropriation sur le programme de Sanctions extrajudiciaires dans le cadre de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA). Nous avons rencontré le Séminaire Salésien de Sherbrooke pour le projet de médiation scolaire «Passerelles» et nous débutons un projet de médiation citoyenne dans le quartier

Jardins-Fleuris de l'arrondissement Fleurimont de la Ville de Sherbrooke. Nous nous sommes aussi prêtés à des entrevues radio avec CHLT et CFLX et nous avons fait l'objet d'un dossier dans le journal La Tribune du 23 août dernier. Nous avons accueilli trois nouveaux administrateurs au sein de l'organisme, soit Mmes Fanie Lebrun et Denise Morin et Me Mario Proulx. Finalement, Mme Angèle Gaulin a terminé son emploi avec nous et un



nouveau stagiaire, M. Francis Tessier, de l'Université de Sherbrooke, s'est joint à l'équipe depuis septembre. L'automne s'annonce déjà riche en activités!

Au nom de toute l'équipe,  
**bonne rentrée à tous!**

IMPLICATION AUPRÈS DES JEUNES

*Lors d'événements, plusieurs personnes de différentes communautés se sont impliquées tant dans l'accueil que dans la supervision des jeunes ayant une mesure de travaux communautaires; nous tenons à vous remercier sincèrement pour votre ouverture, votre patience et votre si précieuse collaboration!*

**Lac en Fête** qui a eu lieu dans la région du Lac Mégantic a accueilli un adolescent;



**La traversée du Lac Memphrémagog** qui a eu lieu du 30 juillet au 8 août a permis à 4 adolescents d'effectuer leurs travaux communautaires;

**La famili-fête** qui s'est déroulée à Sherbrooke a su faire bénéficier à 2 adolescents d'un environnement de travail agréable pour réaliser leurs mesures;

**La fête du Lac des Nations** qui s'est déroulée à Sherbrooke du 13 au 18 juillet a collaboré avec un total de 8 adolescents;

**Le show des jeunes**, spectacle regroupant 8 maisons de jeunes en Estrie, qui s'est déroulé le 4 septembre a reçu 2 adolescents;

**La fête du voisinage** qui se déroulait le 12 septembre dernier a permis à 2 adolescents de compléter leurs mesures.

À SURVEILLER  
CET AUTOMNE...

☞ Une formation en gestion de conflits qui sera donnée cet automne par le Pont à des citoyens du quartier Jardins-Fleuris et à certains intervenants du quartier.

*Nous sommes très heureux de cette nouvelle collaboration!*

**C'est à suivre...!**

## LOI SUR LE SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE POUR LES ADOLESCENTS — PAR VINCENT ROBERT PAQUETTE

### LES SANCTIONS EXTRAJUDICIAIRES

Dans le cadre de la LSJPA, l'une des dispositions concernant un adolescent contrevenant est le programme de sanctions extrajudiciaires.

Dans ce cas, le **Procureur aux poursuites criminelles et pénales** peut juger approprié d'orienter la demande au Directeur provincial du Centre jeunesse. En raison de la **nature**, de la **gravité** du délit et des **antécédents** de l'adolescent (s'il y a lieu), un délégué à la jeunesse rencontrera le jeune avec ses parents afin d'évaluer si l'adolescent est admissible au programme de sanctions extrajudiciaires. Trois types de mesures sont alors possibles :

### Les mesures de réparation envers la victime

Les objectifs visés par ces types de mesures sont de donner la chance aux adolescents de réparer directement les torts causés à la victime, de s'amender et, pour la victime, d'obtenir réparation. Par ailleurs, le rapprochement entre les parties impliquées et l'accord convenu pourra avoir des répercussions sur le jeune en termes de responsabilisation. Du côté de la victime, cela lui permet, entre autres, de participer activement au processus sociojudiciaire.

### Les mesures de réparation envers la communauté

Les objectifs des mesures de réparation envers la communauté sont de permettre aux adolescents de réparer les torts causés en s'impliquant positivement dans la collectivité et pour cette dernière, de recevoir compensation pour les préjudices subis. Ces mesures ont également pour but de responsabiliser et d'éduquer les adolescents quant à leurs comportements délictuels.

### Les mesures de développement des habiletés sociales

Les objectifs de ces activités sont de favoriser une prise de conscience qui peut se traduire éventuellement par un changement d'attitude chez le jeune, de lui permettre de vivre une expérience d'intégration sociale positive ou de le soutenir dans son processus d'adaptation personnelle et sociale.

## PLACE À LA COMMUNAUTÉ — PAR MARYLAINE BOUCHARD

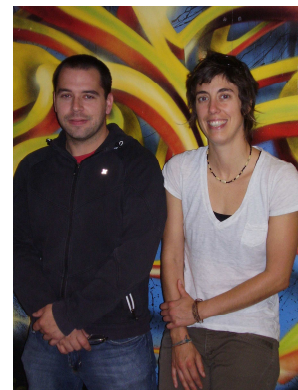
Depuis plus de trois ans maintenant, la dynamique équipe de l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke accueille des adolescents ayant une démarche de travail bénévole à réaliser. Réceptives à diverses personnalités d'adolescents et flexibles à leurs besoins, ces personnes

dévouées permettent aux jeunes de réparer les torts qu'ils ont causés dans un milieu enrichissant de leur communauté.

L'Association  
Étudiante  
du CÉGEP de  
Sherbrooke (AECS)



Derrière: David Jauniaux, Alexandre Beaulieu, Martin Bessette, Caroline Coutu, Samuel Rouillard, Hélène Laramée  
Avant: Imogène Grant, Camille Toffol, Marie-Danielle Larocque. - Absente: Isabelle Morneau.



La permanence: : Alexandre Blanchette, Myriam Pelletier-Gilbert

Nous tenons donc à remercier cette ressource d'accueil qui grâce à son dévouement pour la jeunesse, facilite notre travail tout en permettant aux adolescents de se mettre en action et de vivre une expérience significative.

## PERSONNALITÉ AUTOMNE 2010



### La médiation dans les coopératives d'habitation: « Pour une saine gestion des conflits »

Depuis 2005, la loi oblige les coopératives à se doter de modalités pour avoir recours à la médiation. Pour soutenir le travail des coopératives sur ce sujet, la **Fédération des coopératives d'habitation de l'Estrie (FCHE)** a pris des ententes avec Le Pont. Cette entente permet aux coopératives de profiter d'une ressource si elles vivent un différend avec une personne ou une organisation.

Comme la coopérative d'habitation est à la fois un milieu de vie et une organisation qu'il faut gérer, il est facile de concevoir le type de malentendus ou de

différends qui peuvent survenir. Mentionnons notamment le niveau de tolérance de chacun, les différences de personnalité, la participation aux tâches, le partage des espaces communs, le manque de communication, etc.

**Notre entente avec Le Pont** nous permet de proposer différentes approches pour **faire évoluer un conflit** ou un simple malentendu vers une saine résolution. On parle alors de facilitation, de conciliation, ou de médiation, trois approches qui misent sur la communication.

Le rôle de la Fédération est de proposer des démarches afin de soutenir la coopérative et les personnes en cause.

Pour soutenir la réflexion sur cette question, la FCHE a également formé un **comité de promotion du bon voisinage** composé d'une vingtaine de représentants de coopératives. Ce comité travaille de façon très positive sur différentes problématiques avec l'optique de favoriser un meilleur voisinage. Les différents types de problèmes sont analysés pour d'éventuelles médiations ou pour développer des formations adaptées. À cet effet, dès janvier 2011, **huit (8) médiateurs citoyens coopératifs bénévoles seront formés** et disponibles au service des coopératives et de leurs membres.

**Guillaume Brien**  
Directeur général



Fédération  
Coop-Habitat  
Estrie



## EN DÉVELOPPEMENT! - PAR JOSÉE PEPIN

Comme mentionné dans les nouvelles, nous sommes à travailler avec le quartier Jardins-Fleuris afin de former un groupe de parents engagés dans leur milieu à la gestion des conflits. Par la suite, nous les accompagnons dans la mise sur pied et le soutien de leur unité de quartier.

Également depuis janvier 2010, nous sommes à promouvoir la médiation citoyenne dans quatre MRC de la région de l'Estrie.

Ainsi, on y retrouve: la MRC du Haut-Saint-François, du Memphrémagog, du Granit et du Val-Saint-François.

Nous avons pris contact avec les trois premières, rencontré

des organismes et des instances municipales afin de faire connaître ce projet et de solliciter leur aide quant à la mise en œuvre de celui-ci.

Pour la MRC du Val-Saint-François, c'est l'organisme le Rivage qui nous a contactés afin de se prévaloir d'un tel service de médiation citoyenne. Le Rivage s'est chargé de la promotion de la séance d'information auprès de toute la population (citoyens et organismes). Nous avons eu une rencontre en septembre à Richmond, à Valcourt ainsi qu'à Windsor.

La période estivale étant terminée, nous allons pouvoir reprendre les activités plus activement avec chacune des MRC.

La prochaine étape : organiser une séance d'information destinée aux citoyens, et ce, dans les trois autres MRC .

C'est à suivre!!!



## AVIS AVIS AVIS

Nous tenons à souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil d'administration du Pont, soit :

Mme Denise Morin du Centre jeunesse Estrie— Secrétaire

Mme Fanie Lebrun du Forum jeunesse Estrie— Administratrice

M. Mario Proulx de l'Aide juridique— Administrateur

Nous profitons de l'occasion pour remercier les administrateurs déjà actifs pour leur engagement et pour leur bon travail :

M. Carlo Payeur du Service d'aide en prévention de la criminalité— Président

Mme Mélissa Gaouette du CSSS— Vice-présidente

M. Jean-François Pépin, étudiant universitaire— Trésorier

Mme Jo-Hanna Newnham, intervenante et représentante des employés

Merci aux ex-membres, soit à Laurent Côté et Roch Fortin (administrateurs) pour leur implication par les années passées et bonne chance dans vos futurs projets!



## COORDONNÉES DE L'ORGANISME &amp; ÉQUIPE



6, rue Wellington Sud, bureau 404  
Sherbrooke, Québec  
J1H 5C7

Téléphone: (819) 565-2559

Télécopieur: (819) 565-9855

Courriel: [info@lepontoja.org](mailto:info@lepontoja.org)

Site web: <http://www.lepontoja.org>

Nous sommes sur Facebook: Le Pont OJA

## ROJAQ

Regroupement des organismes de justice alternative du Québec

<http://www.rojaq.qc.ca>

**Pierre Marcoux** - Directeur Poste : 223  
[pierre.marcoux@lepontoja.org](mailto:pierre.marcoux@lepontoja.org)

**Céline Ménard** - Secrétaire administrative Poste : 222  
[celine.menard@lepontoja.org](mailto:celine.menard@lepontoja.org)

**Josée Pepin** - Agente de développement Poste : 224  
[josee.pepin@lepontoja.org](mailto:josee.pepin@lepontoja.org)

**Jo-Hanna Newnham** - Médiatrice pénale accréditée et Intervenante Poste : 225  
[jo-hanna.newnham@lepontoja.org](mailto:jo-hanna.newnham@lepontoja.org)

**Marylaine Bouchard** - Médiatrice pénale accréditée et Intervenante Poste : 228  
[marylaine.bouchard@lepontoja.org](mailto:marylaine.bouchard@lepontoja.org)

**Myriam Lamoureux** - Médiatrice pénale accréditée et Intervenante Poste: 226  
[myriam.lamoureux@lepontoja.org](mailto:myriam.lamoureux@lepontoja.org)

**Sandy Grenier** - Médiatrice pénale accréditée et Intervenante Poste: 227  
[sandy.grenier@lepontoja.org](mailto:sandy.grenier@lepontoja.org)

**Vincent Robert-Paquette**, intervenant Poste 233

**Votre organisme aimerait accueillir des jeunes qui ont des travaux communautaires à réaliser?**

**Contactez-nous!!  
819-565-2559**



Bienvenue à notre nouveau stagiaire *Francis Tessier*, de l'U de S, qui sera avec nous jusqu'en décembre 2010!